

CALENDRIER ELECTORAL POUR LE RENOUVELLEMENT DES INSTANCES STATUTAIRES DE L'ORGANISATION MONDIALE



AVRIL 2019

La Commission des affaires statutaires a finalisé le cadre électoral, à l'occasion du Bureau exécutif de CGLU à Montevideo.

L'appel à candidatures pour la Présidence sera lancé par le Secrétariat mondial, conformément aux règles accordées avec la Commission des affaires statutaires.

Le Secrétariat mondial et les Sections informeront du processus électoral par écrit.



SEPTEMBRE 2019

15 septembre : date limite pour les nominations à la Présidence et pour les représentant·e-s des instances statutaires.



OCTOBRE 2019

Une réunion extraordinaire de la Commission des affaires statutaires est envisagée afin d'étudier les nominations présentées et atteindre une représentation équilibrée.



NOVEMBRE 2019

1^{er} novembre : date limite pour les nominations des suppléant·e-s des instances statutaires.

11-15 novembre 2019, Durban, Afrique du Sud : Congrès mondial de CGLU

La Commission des affaires statutaires proposera un processus de nomination et d'élection par le biais de rapports présentés à l'Assemblée et au Conseil.

L'Assemblée générale nommera les représentant·e-s au Conseil mondial.

Le Conseil mondial nommera les représentant·e-s au Bureau exécutif.

Le Conseil mondial élira la Présidence.